

PRIORITÉ AU PARTAGE ET À LA COLLABORATION POUR MYRIAM BRUNEL, NOUVEAU MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CLC

Lors de son assemblée générale annuelle, qui a eu lieu le lundi 15 juin 2020, les délégués de la clc ont élu un nouveau Conseil d'Administration composé de 15 administrateurs. Entretien avec un nouveau membre : Myriam Brunel, Présidente de la Fédération des opérateurs alternatifs du Luxembourg (OPAL).



Myriam Brunel

TEXTE: STEVE BOUKHERS

QUELS SONT LES OBJECTIFS DE L'OPAL ET QUEL RÔLE Y TENEZ-VOUS ?

L'OPAL est un groupement d'intérêt qui rassemble la quasi-totalité des opérateurs alternatifs de télécommunication du pays. Ensemble, nous avons pour objectif de promouvoir les services de télécommunication ainsi que de représenter et de défendre les intérêts des opérateurs alternatifs auprès des institutions, notamment l'ILR, les ministères compétents, les chambres patronales et syndicales et instances européennes. Nos actions visent à garantir aux utilisateurs, particuliers et professionnels, un accès transparent et non discriminatoire

aux infrastructures de télécommunication au Luxembourg. D'une certaine manière nous poussons la concurrence à son paroxysme pour permettre à tous les clients de bénéficier de technologies de pointe et de services diversifiés au meilleur prix.

En ma qualité de présidente, je suis la porte-parole des positions de l'OPAL. Mon rôle requiert de faire valoir la voix des opérateurs alternatifs en vue de la poursuite de la politique de libéralisation des télécommunications au Luxembourg. Dans ce cadre, je donne l'impulsion aux recommandations de notre fédération auprès des interlocuteurs institutionnels comme de l'opérateur national historique.

QUELLES ENVIES ET ASPIRATIONS VOUS ONT AMENÉES À VOUS PORTER CANDIDATE ?

D'abord, l'OPAL est affiliée à la clc depuis sa création, il y a plus de 13 ans maintenant. Ma candidature au poste d'administrateur s'inscrit donc dans la continuité du travail que nous menons au sein de notre association. Il me semblait aussi essentiel de faire valoir la voix des opérateurs alternatifs des télécommunications. J'ai le privilège, à mon niveau, de contribuer au développement du secteur des télécommunications au Luxembourg (NDLR Myriam Brunel est Directeur Légal et Régulateur chez Proximus Luxembourg S.A. pour ses marques Tango et Telindus).

COMMENT ALLEZ-VOUS METTRE LE SECTEUR DES TÉLÉCOMS EN AVANT ?

Je pense important de rappeler qu'il s'agit d'un secteur « critique », c'est-à-dire essentiel à la sécurité et au bon fonctionnement des infrastructures publiques et des entreprises, comme au quotidien à de milliers de personnes.

Par ailleurs, le dynamisme du secteur des télécommunications est l'un des marqueurs de la compétitivité comme de l'attractivité du pays sur la scène internationale. A ce titre encore, c'est une des priorités du gouvernement. Dès lors, la vitalité du secteur dépend intimement de la préservation d'une saine concurrence et d'une certaine émulation entre les acteurs nationaux et privés.

Je souhaite donc favoriser le dialogue avec et entre les entreprises ainsi qu'avec les particuliers. Notre économie, nos métiers, notre mode de vie sont en pleine mutation. La transformation digitale des entreprises, l'avènement de la 5G, comme le développement de nouveaux modes de collaboration permettent d'accélérer les processus d'innovation dans bien des domaines. Mon objectif est de porter à la connaissance du plus grand nombre les enjeux de notre secteur et assurer la promotion des nouvelles solutions qui touche l'ensemble de l'écosystème des télécoms et qui peuvent profiter à notre économie comme à nos concitoyens. In fine, l'idée est de permettre l'émulation.

QUE COMPTEZ VOUS APPORTER POUR LA CLC ?

Je souhaite, avant tout, faire la part belle au partage et à la collaboration. Je compte faire profiter la clc de mon expertise en tant que juriste.

Au sein du Conseil d'Administration, nous pouvons compter sur la complémentarité de nos compétences. La diversité de nos secteurs nous conduit de facto à partager nos bonnes pratiques respectives et à les interroger. Les sujets qui nous occupent actuellement, notamment la crise sanitaire, requièrent la mise en place d'actions immédiates et réfléchies. Mettre en commun nos connaissances et nos capacités est une posture fédératrice et pleine de sens.